

Légumes de plein champ biologiques : UNE OPPORTUNITÉ INTÉRESSANTE POUR MA FERME ?

www.lpcbio.org



Légumes de plein champ :

*légumes frais cultivés sur de grandes surfaces,
intégrés dans des rotations céréalières ou produits
sur des exploitations légumières spécialisées.*



www.lpcbio.org

projet CasDar n°9016, coordonné par Bio Centre,
"Accompagnement du développement et
de la structuration de la filière légumes
de plein champ en zones céréalières biologiques".



Une production intéressante

en réponse à une demande

"Aujourd'hui, témoigne **Mathieu Lancry**, producteur bio dans la région Nord-Pas-de-Calais, pommes de terre et betteraves rouges représentent environ un tiers de mon assolement et deux-tiers de mon chiffre d'affaires. Ils apportent une diversification et de la valeur ajoutée sur la ferme, ce qui m'a permis d'abandonner mon quota de betteraves sucrières".

Quelques chiffres

Marché des légumes bio¹ :

- + 40 % en 3 ans (2008 - 2011)

Répartition par circuit de distribution stable² :

- magasins spécialisés (40 %)
- grande surfaces alimentaires : GSA (37 %)
- vente directe (22 %)

Une technicité de pointe

pour une rentabilité importante

"Les systèmes grandes cultures avec légumes bio et conventionnels ont des niveaux de rentabilité comparables, bien supérieurs aux systèmes grandes cultures sans légumes".

Emmanuel Rétif,

chef du pôle économie de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher

LES AGRICULTEURS CHOISISSENT

les légumes de plein champ par intérêts économique et agronomique.



"Que ce soit en bio ou en conventionnel, la production de légumes de plein champ demande de la technicité et du temps. Avec une rotation équilibrée, notamment 2 à 3 années de luzerne et du matériel adapté, je parviens à conduire des cultures bio "propres" avec de bons rendements. En plus, la présence de la CUMA me permet de partager les matériels spécifiques avec mes voisins conventionnels."

Mathieu Lancry

L'excédent brut d'exploitation³ :

- Céréaliier bio avec diversification légumes de plein champ :

890 €/ha

- Céréaliier bio sans production légumes de plein champ :

515 €/ha

¹ Source : Agence Bio

² Marché fruits et légumes frais (source : Agence Bio, chiffres 2011)

³ Source : résultats du Réseau d'observation des systèmes agricoles pour le conseil et les études (ROSACE INOSYS) de la région Centre (moyennes de 2006 à 2010).

Des débouchés diversifiés



“Mon système de vente s'apparente à du demi-gros en circuit court. La vente directe à la ferme représente 10% de mon chiffre d'affaires, mais je ne souhaite pas la développer, par manque de temps. Les ventes en plus gros volumes s'organisent autour de 2 types de clients, maraîchers bio et magasins spécialisés.”

Nicolas Bellet, producteur bio en Bourgogne

Intérêt d'une organisation des producteurs

Pour répondre à la demande d'un ou plusieurs opérateurs, il peut être pertinent de s'organiser avec d'autres producteurs, pour :

- mutualiser les matériels de production,
- proposer une gamme diversifiée,
- construire des partenariats avec les opérateurs.

“Une des valeurs fondamentales de la coopérative NORABIO⁴ est de permettre la sécurisation des débouchés des producteurs bio locaux du territoire quelque que soit le type d'exploitation en organisant la commercialisation sur des circuits courts et longs, pour le frais et le transformé.”

Alexandre Cazé, coordinateur de NORABIO

⁴ NORABIO : coopérative d'approvisionnement et de mise en marché des productions régionales (Nord, Pas-de-Calais, Picardie) issues de l'agriculture biologique



Une demande du marché de la transformation

Ce secteur, en plein développement, recherche de nouveaux producteurs français afin de satisfaire la demande des consommateurs.

Vendre sa production à l'industrie de la transformation implique de se conformer à certaines contraintes liées au cahier des charges ou au fonctionnement de l'outil industriel :

- **respecter des normes de calibre et de qualité** (taux de sucre de la betterave rouge par exemple). Il est possible de répondre à ces exigences par les techniques de production appropriées (densité du semis, irrigation, variété...);
- **approvisionner régulièrement l'opérateur** tout au long de la saison, ce qui implique de disposer d'une capacité de stockage (exemple de la betterave rouge).

Pour aller plus loin

- > Des références technico-économiques et des témoignages sur le site www.lpcbio.org
- > Des contacts en régions pour :
 - Accompagner vos réflexions et vos projets ;
 - Vous mettre en relation avec le réseau de professionnel du secteur : producteurs, opérateurs de l'aval (metteurs en marché, entreprises de transformation...);
 - Contribuer à la structuration de la filière

RÉGION CENTRE :

Bio Centre

Association de la filière biologique

contact@bio-centre.org / 02 38 71 90 52

Pôle Légume des chambres d'agriculture du Centre

celine.diard@loir-et-cher.chambagri.fr / 02 54 46 50 02

RÉGION NORD PAS DE CALAIS :

Gabnor

Association régionale des producteurs en AB

secretariat@gabnor.org / 03 20 32 25 35

RÉGION PICARDIE :

Agriculture Biologique en Picardie

Association de la filière biologique

info@bio-picardie.com / 03 22 22 58 30

RÉGION AUVERGNE

Auvergne Biologique

Association de la filière biologique

contact@auvergnebio.fr / 04 73 28 78 35

RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE :

Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne

frab@biochampagneardenne.org / 03 26 64 96 81

RÉGION BOURGOGNE :

SEDARB (Service d'Ecodéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne)

Association régionale de l'AB

sedarb@sedarb.org / 03 86 72 92 20



www.lpcbio.org



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »

Ce document a été élaboré dans le cadre du projet CAS DAR n°9016, coordonné par Bio Centre, "Accompagnement du développement et de la structuration de la filière légumes de plein champ en zones céréalières biologiques".

Programme réalisé avec le soutien financier des Conseils régionaux et des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) du Centre, de Picardie, du Nord-Pas-de-Calais, de Champagne-Ardenne, de Bourgogne, d'Auvergne, des Conseils généraux du Loiret, du Loir-et-Cher, du Nord, du Pas-de-Calais et de France-AgriMer.

Création & réalisation graphique :
Nathalie Fernandes
creation@nathaliefernandes.com

Crédits photos :
Droits réservés, Gabnor,
photothèque ITAB, photothèque ADIB,
photothèque Bio Centre.